

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES: Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ALLEMAGNE — FRANCFORT, LE 18 JANVIER.

Des lettres particulières de Coblenz portent qu'un prêtre catholique de cette ville devant être arrêté mercredi dernier, parce qu'il avait publié des écrits provocateurs, ses partisans l'ont pris sous leur protection, et ont surveillé sa maison; cette affaire a donné lieu à un attroupement considérable devant la maison du prêtre. Le clergé catholique de nos environs prend presque généralement parti pour l'archevêque de Cologne, et l'on assure qu'il a même ordonné des prières publiques en sa faveur. (Mercur de Souabe.)

— Nous extrayons de la Gazette d'Augsbourg, du 14, les détails suivants sur le palais d'hiver que les flammes viennent de dévorer à Saint-Petersbourg:

Ce palais occupait une superficie de 654,237 pieds carrés, mesure de Paris. C'est le plus grand espace occupé par un édifice de ce genre. Le Louvre n'occupe qu'un espace de 275,625 pieds carrés; le Vatican avec le Belvédère, à Rome, 478,900; le palais royal de Munich avec ses cours, 291,600; le palais royal de Berlin avec ses cours, 232,320; le Harem de Constantinople, 265,100; le palais impérial de Vienne, y compris ses cours et ses théâtres, 432,000; enfin le palais de Caserta, 410,480.

La longueur du palais impérial était de 707 pieds de Paris et sa largeur de 559. Pierre-le-Grand avait fait bâtir sur cet emplacement un petit palais. En 1754, l'impératrice Elisabeth le fit abattre, et fit reconstruire le palais tel qu'il était avant l'incendie, par le comte Rastrelli, qui l'acheva en 1762. On arrivait à ce palais colossal par trois entrées venant de la place Million, et par deux du côté de la Nova.

Le vestibule du côté de ce fleuve avait 175 pieds de long, 46 de large et 30 de haut. Vingt colonnes d'ordre dorique en soutenaient le plafond. Il y avait dans ce palais plusieurs salles qui traversaient deux étages de 45 pieds de haut, dont quelques-unes ornées de 28 à 46 colonnes d'ordre corinthien. La salle du trône et deux autres salles avaient pour soutenir le plafond 64 colonnes de marbre.

Le premier étage, de 28 pieds de haut, était divisé en deux rangs superposés de chambres. Il y avait à l'extérieur de ce palais 380 colonnes de 28 à 64 pieds; dans la cour, il y avait 108 colonnes. Qui pourrait décrire les trésors d'objets d'art et de choses précieuses que renfermait ce palais!

FRANCE. — PARIS, LE 19 JANVIER.

Le roi a donné l'ordre qu'une somme de 12,000 fr. fût prise sur sa cassette particulière, pour être distribuée en bons de soupe et de bois à la classe indigente. S. M. la reine et S. A. R. Mme Adélaïde ont consacré chacune 3,000 fr. à la même destination. Le prince royal a voulu y joindre une somme de 6,000 fr.

— Vingt cinq chevaux offerts au roi par l'émir Abd-el-Kader, et conduits par un détachement du 2^e chasseurs d'Afrique, sont arrivés à Avignon, le 12 du courant. Ils y séjourneront jusqu'à nouvel ordre.

— Lord William Hervey, secrétaire de l'ambassade anglaise à Madrid, qui avait été arrêté par le chef carliste Basilio Garcia, sur la route de Madrid à Saragosse, est arrivé à Pau le 13 janvier. Basilio ayant reconnu qu'il était Anglais, l'a immédiatement laissé libre de continuer sa route pour la France.

FEUILLETON.

L'AMANT GELÉ.

L'hiver de 1468 fut tellement rude, qu'en Flandre, a dit M. Arago, de l'Académie des sciences, on coupa le vin au soldat avec des haches. Or, c'est précisément à Lille, en Flandre, et pendant le fameux hiver de 1468, que se passa l'événement que nous allons entreprendre de raconter.

On était arrivé aux derniers jours de l'année, et dix heures du soir venaient de sonner au beffroi de la ville. Le ciel était pur, le froid sec et glacé. Déjà tout se taisait dans les rues. De temps à autre, pourtant, la marche retentissante et précipitée de quelques personnes attardées attestait suffisamment la rigoureuse influence de l'atmosphère. Puis, quand ce bruit de pas s'était affaibli et perdu dans l'éloignement, on n'entendait plus que le sifflement mélancolique du vent qui se brisait contre les angles des maisons. Sifflement plein de charme pour ceux qui peuvent en braver les atteintes autour d'un large foyer! car chacun sait que rien ne donne du prix au coin du feu comme la sonorité du pavé, le gémissement de la bise, et, par intervalles, les pas cadencés de quelques rares passans.

— Ma chère Adélaïde, disait en ce moment même le docteur Jehan Van Meir à sa belle et gentille femme, dont il baisait amoureusement la main; nous aurons donc enfin un gage vivant de notre amour, un charmant petit héritier, qui fera bien enragé tous ces vilains parens, lesquels se réjouissent de voir que quatre ans s'étaient écoulés... Quatre ans! il y avait de quoi se désespérer; mais j'avais tort, Adélaïde, est-ce que vous m'en garderiez rancune? Hélas! je le crains. Car, tandis que

— Voici ce que publie une correspondance:

On a fait tous les préparatifs nécessaires pour être à même en moins de quinze jours de réunir cinquante ou soixante mille hommes s'il est nécessaire sur la frontière de Belgique et de Prusse.

Les notes diplomatiques du cabinet de Berlin sont toutes d'une nature fort pacifique; cependant on est loin de laisser à la sagesse de Louis Philippe le soin de terminer le différend hollandais-belge. On fait entendre que l'état provisoire est trop onéreux à la Hollande, et qu'il est temps enfin d'y mettre un terme. Comme les conférences de Londres n'ont pu amener ce résultat, on voudrait que la question fut décidée par la diète germanique, sans que la diplomatie anglaise et française fut appelée à donner son avis.

On conçoit que les cabinets de Londres et de Paris n'ont pas pu adhérer à de pareilles prétentions, et l'on a conseillé au gouvernement belge de ne faire aucune concession et de s'en tenir à la lettre du traité de Londres.

— Le bruit court que le gouvernement a l'intention d'augmenter l'effectif de l'armée: il est question, dit-on, d'une levée de 30,000 hommes. Les renforts qu'il a fallu envoyer en Afrique et la nécessité où l'on s'est trouvé de faire mouvoir des troupes lors des différends du Luxembourg, ont fait sentir le besoin de compléter et même d'accroître les cadres de notre armée. Si ces bruits sont exacts, le ministère ne peut tarder à demander aux chambres des crédits supplémentaires, cette dépense n'ayant point été prévue dans le budget de 1830. (Courrier Français.)

— Le nouvel ambassadeur d'Espagne est arrivé depuis hier; il a déjà eu une entrevue avec M. le ministre des affaires étrangères. Il ne lui a pas dissimulé le triste état dans lequel se trouvent les affaires de la Péninsule: le dernier ministère est aux abois. M. d'Ofalia, l'œuvre de M. de Latour-Maubourg, a déclaré que la position n'était pas tenable. Il faut songer à reconstituer un nouveau ministère; il est probable que le marquis de Miraflores ou le duc de Gorse sera appelé à la présidence de ce nouveau ministère. La cause de la ruine gagnera-t-elle quelque chose à ce revirement? Cela est fort douteux. Les réserves et les embarras financiers sont toujours croissans.

— Un courrier est parti hier du ministère des affaires étrangères pour l'ambassade de Madrid, il est porteur, dit-on, de notes très importantes, rédigées en commun par les représentans des cours d'Angleterre, de Portugal et de France dans les réunions fréquentes qui ont eu lieu et dont nous avons parlé.

— On se demande de toutes parts ce qu'est devenu Hubert. Il paraît qu'il est toujours renfermé à la Conciergerie. On dit que l'instruction de son affaire est fort peu avancée. Il est resté près de quinze jours sans subir aucun interrogatoire. Cependant la plupart de ceux qui avaient été arrêtés comme ses complices ont été rendus à la liberté.

— Nous savons, de source certaine, que la compagnie française du Phénix avait assuré à l'état, maintenant au lieu et place de l'ancienne liste civile, une somme considérable sur les bâtimens et le mobilier du Théâtre royal italien. (Moniteur.)

— Les légitimistes sont fidèles à leur anniversaire de la mort de Louis XVI. Aujourd'hui un service auquel assistait toute la noblesse du faubourg St. Germain a eu lieu à St. Thomas d'Aquin et dans plusieurs autres églises de Paris.

je suis tout plaisir, tout bonheur, vous voilà triste, soucieuse, abattue.

— Moi! dit langoureusement Mme. Adélaïde Van Meir en soulevant sa grande paupière aux longs sourcils noirs et abaissant mollement ses yeux sur son mari dont intérieurement, elle se reprochait la confiance et la joie; moi, mon ami, mais du tout, je ne suis pas triste, je vous l'assure, et je ne saurais, sans injustice, vous garder rancune pour des torts que vous n'avez jamais eus.

— Excellente femme! s'écria maître Jehan en se penchant vers elle et la pressant doucement dans ses bras.

An même instant, un bruit inusité de chevaux se fait entendre dans la rue des Suaires où demeurait le docteur Van Meir. Bientôt on frappe à sa porte; maître Jehan descend en grommelant et jurant qu'il ne se dérangera pas pour l'or de toutes les Espagnes. Vains sermens! Un moment après il remonte auprès de sa femme pour lui apprendre que le fils de leur plus puissant protecteur du comté de Comines, venait d'être atteint d'une très sérieuse maladie, qu'il ne pouvait se dispenser de partir à l'instant même pour le château de Comines, mais qu'il serait de retour le lendemain avant midi.

Ainsi dit, ainsi fait. Maître Jehan interromp sa toilette de nuit à moitié faite, se couvre à la hâte de ses vêtements les plus chauds, embrasse lement sa femme, lui dit un pieux adieu, ainsi qu'à son beau feu, qui pétillait chaleureusement, à son beau lit, qu'il lui fallait échanger contre la croupe d'un cheval, et se décide enfin à partir. Bientôt la porte de sa maison s'était refermée sur lui. Deux chevaux prenant le trot en même temps, s'éloignaient rapidement, et dans peu d'instans, grâce à la vitesse de leur course et aux détours qu'ils avaient dû faire pour gagner la porte de la ville qui conduit à Comines, tout, dans la rue des Suaires, était rentré dans un silence profond.

— Nous avons déjà parlé de l'amour chevaleresque d'un prince pour une gracieuse personne qui touche à la famille de Muc. de Beatharnais. Si c'est amour, il est de plus en plus exalté, et voici ce que l'on conte dans le haut monde: Il y a quelques jours, Mme. de Rambuteau donnait un bal à l'Hôtel-de-Ville. Comme ce bal était fort simple, et presque sans façon, le prince n'avait pas été invité, mais la jeune personne aimée s'y trouvait brillante de grâces. Tout-à-coup on annonce le prince dans le salon; Mme. de Rambuteau, le préfet, tout ce monde de courtisans en perdit presque la tête de bonheur et d'embarras. Le prince, dit-on, dansa deux ou trois quadrilles avec la jeune personne aimée, et se retira. On affirme que pour éviter les suites de cette noble passion, il a été ordonné au prince de voyager dans le Midi.

— Plusieurs journaux reproduisent aujourd'hui le fait suivant:

« Au cercle de la rue de Grammont, le neveu de lord Dorham a parié deux mille liv. sterl. qu'avant le 16 janvier 1839 l'ancien président du conseil du 22 février serait de nouveau ministre. Le pari a été tenu par lord Seymour, et l'acte en a été passé devant notaire. »

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 20.

Le froid excessif qui se fait sentir en ce moment à Paris, empêche la plupart des spéculateurs de venir à la bourse; il en résulte une nullité d'affaires qui a été tellement sensible aujourd'hui que les cours du 5 p. c. et du 3 p. c. n'ont point varié pendant toute la durée du parquet; les autres valeurs étaient assez généralement offertes et avaient presque toutes une tendance plus ou moins prononcée à la baisse.

Les actions de la Banque de France étaient faibles à 2540. Les actions des quatre canaux sont toujours très bien soutenues à 1230 et les actions des jouissances à 27.

La rente de Naples était faible au comptant à 98 50. Les Banques belges sont restées sans affaires à 1510. L'emprunt d'Haïti a encore fléchi de 5 frs., il est à 375 frs.

Les affaires ont été fort peu actives sur les valeurs industrielles.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

La lettre suivante, en date du 5 de ce mois, vient d'être adressée à la chambre de commerce de Marseille par M. le consul de France à Barcelonne:

« Messieurs, j'ai l'honneur de vous informer que les carlistes viennent d'armer en course, près des confins de la Catalogne, trois fortes barques montées de 40 hommes d'équipage et munies de canons. Ces corsaires ont pris dans l'arrondissement de mon vice-consul de Tortose, près de l'embouchure de l'Ebre, trois bâtimens marchands chargés de grains, de farine et de riz.

« Les bâtimens de guerre espagnole se disposent à sortir pour aller à leur chasse, et le commandant de la station française à Barcelonne prendra de son côté toutes les mesures nécessaires à la sûreté de notre pavillon. — Agréez, etc. »

Voici sur cette affaire des renseignements donnés par les journaux de Barcelonne:

« On a des détails sur l'affaire de Los Alfaques. Quatre barques qui, en entrant dans le port, avaient été prises pour des bateaux pêcheurs, et qui s'étaient avancées jusqu'au milieu de 10 navires marchands réfugiés sur ce point, découvrirent tout à coup leurs canons, et chaque barque fut en un instant couverte de carlistes armés. Bientôt les capitaines des navires marchands prirent la défensive; mais 7 navires seulement purent échapper; 3 autres, dont on évalue les cargaisons à

Mme. Adélaïde van Meir, restée seule, était retournée devant son feu. Là, mollement plongée dans son fauteuil, les yeux fermés, la tête cachée dans ses mains, elle s'abandonnait vaguement à ses réflexions. Il est facile, d'après ce qu'on a déjà lu, d'en deviner la plus intéressante partie. Mariée à un homme qu'elle estimait sans doute, mais pour lequel elle n'avait pas cet amour de cœur qu'une femme a besoin d'éprouver au moins une fois en sa vie, Mme. Adélaïde van Meir n'avait pu, même dans les premières années de son mariage, oublier complètement une chaste et innocente passion qu'elle avait autrefois ressentie pour un jeune homme de son pays. Elle se disait bien alors, et aux momens même où elle pensait le plus à lui, que Léon d'Isseghem l'ignorait toujours, et qu'il ne s'était même jamais douté de la manière dont elle l'avait aimé. Jamais! toujours! Serpens d'amour; hélas! serpens d'enfant.

Trois ans après le mariage d'Adélaïde, Léon d'Isseghem quitta Courtrai, leur ville natale, pour venir habiter Lille, et n'eut pas de peine, comme on le pense bien, à se faire admettre dans la maison du docteur. Ce n'est pas que celui-ci fût jaloux, mais Léon n'avait encore que 19 ans, et il était si blond, si délicat, si enfant, qu'à peine lui en eût-on donné seize. La province ne manque pas de maris assez sots pour ne se défier que de ceux qu'on y appelle les beaux cavaliers, des tambours-majors, enfin. Tel était notre docteur; il regarda notre Léon comme une jolie poupée, comme un jeune homme sans conséquence auprès de sa femme, grande, calme, réservée, et qui allait bientôt avoir vingt-six ans, et il l'accueillit même très gracieusement à l'exclusion de tous autres. On devine le reste.

Telles étaient les préoccupations de la femme du docteur après que celui-ci eut quitté tout réjoui de la délicieuse confession qu'elle venait de lui faire. Déjà plus d'une demi-heure s'était passée dans ces réflexions, et temps en temps elle se levait de son fauteuil, s'avonçait jusqu'à la

plus de 25,000 duros, restèrent au pouvoir de la faction. Les 10 navires marchands attaqués ainsi à l'improviste par les factieux, appartenaient au commerce de Valence.

— Une lettre de St. Sébastien du 13 annonce qu'une affaire a eu lieu dans la journée du 12 à Urnieta. Les troupes christinos, composées d'Espagnols et des deux compagnies de sapeurs de la légion anglaise rentrées au service d'Espagne, se sont emparées sans difficulté des retranchements carlistes, ils les ont détruits. Les carlistes ont attaqué les christinos dans leur retraite, ils ont été repoussés et la perte des carlistes, a été de 3 hommes tués et 12 blessés.

— On écrit de Ciudad Real du 4 :

« Les bandes de ce pays, poursuivies à outrance par le général Sanz et par les troupes d'Estramadure, se sont dispersées dans toutes les directions. Sara s'est rendu dans les montagnes de Tolède, Tercera est parti pour l'Estramadure. Pero est dans l'intérieur de la province. Il était hier avec 250 chevaux à Ballestro, à 2 lieues de cette ville. Palella et Cyprion n'ont que 60 chevaux. Ils parcourent l'intérieur.

« La Gazette de Madrid, du 12, contient un rapport du général en chef comte de Luchana, en date du 7, de Miranda de l'Ebre. D'après un bulletin du général Latre, commandant en second de l'armée du Nord, il résulte que ce chef était parti le 4 de Villa-Nova de Mena, avec un convoi de vivres, destiné pour Balmaceda, l'escorte était de 8 bataillons, de la batterie de la garde et de l'escadron, malgré les obstacles et notamment la coupure faite au pont d'Arta, le convoi passa la Cadagus et entra à Balmaceda, mais il fallut attendre des charriots chargés de vivres et prendre position du côté de Berren. Plus de 12 bataillons carlistes avec de l'artillerie et de la cavalerie fondirent tout-à-coup sur la position, celle-ci fut défendue jusqu'à l'arrivée des charriots, l'escorte se replia ensuite sur les hauteurs de Giganó et de Santacilia. Les rebelles l'ayant attaquée vigoureusement, et le combat se prolongeant jusqu'à la nuit, le général ordonna une attaque générale avec les guérillas. L'ennemi forcé sur tous les points abandonna ses positions, après une grande perte en tués ou blessés.

On regarde comme prochaine la conclusion des négociations ouvertes entre la banque et le gouvernement. D'après le nouveau contrat, la banque s'engagerait à verser au gouvernement 68 millions de réaux : elle recevrait en garantie, outre des délégations sur les contributions extraordinaires de guerre, les vases sacrés et l'argenterie des églises.

Il est question dans un certain nombre de cercles politiques, de deux affaires d'honneur, engagées entre M. Madoz et le ministre des finances, M. Isuardi et le ministre de grâce et justice. Le général Espartero est à la veille d'être destitué, du moins à ce qu'on assure. Le brigadier O Donnell aurait été proposé à la reine, comme étant le général le plus apte à le remplacer dans le commandement général ; on comprend que ce ne serait qu'un choix provisoire. Nous allons avoir du scandale. L'Espagnol doit être jugé pour insulte au roi des Français, qu'il a qualifié de protecteur de don Carlos ; c'est une affaire de parti. Les débats seront plutôt politiques que judiciaires.

Le courrier parti pour la France le 5, a été arrêté par les carlistes à Loparès. Deux voyageurs anglais, ont été maltraités et blessés.

Dans les séances de la chambre des représentants d'Espagne des 8 et 9 janvier, les explications suivantes ont eu lieu au sujet de la situation politique et stratégique du pays :

Le général San Miguel. — Si l'on s'agissait que d'une querelle entre princes de la même famille réclamant le trône, une transaction serait possible. Mais lorsqu'il s'agit de savoir si un principe l'emportera sur l'autre, quand ces principes sont incompatibles, il n'est pas permis de songer à un compromis. Tout se résume alors dans la guerre ou la mort ; voilà, à cet égard, mon opinion formelle. Si nous avons besoin des secours de l'étranger, le jour même où nous les obtiendrons, sans pouvoir en finir avec nos ennemis intérieurs, l'étranger entrerait sur notre territoire pour nous secourir, il voudrait ensuite nous commander. La question est tout entière résumée en ce peu de mots : avons-nous ou non des forces suffisantes ? Si nous en avons, elles sont mal dirigées ou elles ne remplissent pas leur devoir, ou les généraux sont

croisés, en entrant les rideaux et regardait machinalement dans la rue, pensant à Léon peut-être, mais ne songeant pas même qu'il pût se trouver là, à cette heure, même par hasard. L'air devait être si vif au dehors ! Une fois pourtant, elle crut distinguer en face de sa fenêtre quelque chose qui ressemblait à un homme, et lui sembla que c'était Léon. Son premier mouvement fut de se retirer, avec la ferme intention de ne plus se montrer à travers ses rideaux.

Cependant, un instant après, elle y était revenue, et, bien sûre cette fois que son cœur ne la trompait pas, elle faisait signe au jeune homme de partir au plus vite. Mais celui-ci paraissait ne pas comprendre, ou plutôt ne pas vouloir comprendre, et, toujours fixe à la même place, portait alternativement la main sur son cœur et sur ses lèvres, la dirigeant ensuite vers la croisée où se dessinaient, à travers les carreaux et sur le fond rouge d'un long rideau de soie, les belles et gracieuses formes de la dame de ses pensées.

— Mon Dieu, mon Dieu, dit enfin celle-ci, délicieusement impatiente, au fond de l'âme, de voir qu'il ne voulait pas lui obéir : il fait un froid affreux, et cet enfant va se transir. Et pour la première fois, entr'ouvrant légèrement la fenêtre : « Léon, Léon, dit elle, d'une voix aussi sourde qu'elle put la faire entendre, mais partez donc. Est-ce que vous allez ainsi passer votre nuit à vous morfondre ? On n'ourne pas ; partez, partez. »

Cette petite harangue ne fit pas l'effet qu'on en attendait, je me plais à le croire. Pour toute réponse, Léon d'Isseghem appliqua de nouveau sa main sur ses lèvres, et en fit jaillir un baiser qui eût pu être entendu distinctement à vingt pas à la ronde. Heureusement il n'y avait personne dans la rue, et les voisins ne se doutaient guère assurément de la scène d'amour en plein air qui se passait alors dans ce quartier.

Cœur de femme n'est pas de bronze. Il fallait bien, du reste, que cet enfant l'aimât de toute l'ardeur de son âme pour se trouver sous sa fe-

trâtes à la patrie. Si nous en manquons, il faut faire un nouvel appel de forces.

Avons-nous des ressources ? Employons-les. Nous manquons-elles ? Sachons nous en procurer à tout prix. Il faut sacrifier la moitié même de notre existence pour assurer l'autre. Quant à moi, je crois que nous n'avons pas de forces suffisantes pour tenir la campagne ; je l'ai dit étant député, ministre, général ; je le répète. Que le ministre de la guerre réponde franchement. A-t-il tout ce qu'il lui faut de troupes pour purger les provinces des factieux ? Il ne s'agit pas de traîner la guerre en longueur. Il faut vaincre. Le gouvernement ne manque pas seulement d'hommes ; il n'a pas d'argent. L'armée a commis des fautes : il faut un bras pour la châtier. J'invite le gouvernement à demander ce qui est nécessaire ; et quant à moi, je suis disposé à donner tout ce qu'il faudra. Jour et nuit nous devons nous occuper de la guerre ; la victoire est une nécessité, et le vaincu doit être à la fin exterminé pour toujours.

M. le ministre des finances, M. San Miguel a avancé une proposition qui paraît offensante pour les ministres actuels et qu'il est essentiel qu'ils réfutent. Il a dit : « que laisser l'intervention à la discrétion des étrangers, ne serait pas un acte honorable pour la nation » ; et il n'a pas vu que ces paroles qu'il a laissées tomber du haut de la tribune peuvent causer de grands malheurs.

Les ministres actuels ne sont pas partisans de l'intervention sans garantie ; ils verront s'ils doivent provoquer l'accomplissement religieux des traités, sans porter atteinte à l'indépendance de la patrie qu'il ne faut jamais perdre de vue, non plus que permettre que l'on outrage l'honneur national. (Applaudissements.)

M. San-Miguel a parlé de ressources. Voudrait-il qu'en quinze jours nous ayons déjà levé 100,000 hommes, sans les données nécessaires. Mais nous serions des gouvernements ineptes, stupides. Nous savons qu'au fur et à mesure qu'on lève des recrues, elles vont rejoindre les rebelles. Le gouvernement accomplirait son devoir en improvisant une levée sans avoir la certitude de la réaliser et d'en retirer le fruit qu'il se propose ? Que sont devenues les levées déjà faites ? La plupart de ceux qui devraient être aujourd'hui dans les rangs de l'armée sont encore dans leurs foyers ; et M. San-Miguel, qui a été ministre de la guerre, n'a pu parvenir à les incorporer parmi nos troupes. On parle avec trop de facilité de nos ressources, c'est un mot qu'il est plus facile à un député de prononcer qu'à un ministre de réaliser.

Est-ce qu'on trouve du crédit en disant seulement : me voilà ! quand nous sommes en déficit, quand nos fonds sont cotés à 20 dans les bourses étrangères ? Pour rétablir le crédit, il faut de l'ordre, et l'ordre ne se rétablit pas en une heure. Ceux même qui le désirent, en attaquant le gouvernement, attaquent la confiance, sans laquelle il n'y a que le désordre. Cependant le gouvernement, qui n'a rien oublié, a pensé aux contributions et aux moyens de les réaliser. Une seule contribution, celle de la Havane, a demandé huit mois de calculs pour ne pas être éphémère, mais réelle.

Quant aux millions décrétés par la contribution extraordinaire, rien de plus facile de venir les demander ; mais il faut que ce soit une vérité et non un leurre, tant pour le gouvernement que pour la nation.

Le ministre de l'intérieur insiste pour que la chambre approuve ces explications.

Quant à ce qui a été avancé à l'égard de l'intervention ou de la non intervention, poursuit le ministre, un orateur a exprimé l'espoir que les puissances étrangères n'abuseraient pas de notre position. Je déclare formellement que le gouvernement ne leur fournira pas l'occasion de pouvoir en abuser. Le gouvernement de la nation, qui força le colosse européen à doubler son front de bandière, de ce peuple qui fit l'admiration du monde entier, ne consentira jamais à s'humilier devant un autre. Nous profiterons de toutes les ressources que méritent à notre disposition nos puissances alliées, mais sans jamais compromettre notre honneur national ; car chacun sait qu'au milieu de tant de désastres, la nation espagnole conserve la dignité qu'elle avait en des jours plus heureux. Le gouvernement veut que les cortès le sachent bien, il a une confiance à toute épreuve dans les ressources que peuvent lui donner les cortès, et il sait qu'avec elles, il pourra sauver l'Espagne. (Applaudissements.)

— Mon cher Léon, lui disait Mme. Adélaïde van Meir dans le corridor où elle voulait le retenir, retirez-vous donc, je vous en supplie. Savez-vous bien, monsieur, que ce que vous faites là est mal, très mal. Entrez ici chez moi, et la nuit, Oh ! mais il est transi, gelé ; et ses mains, qui sont de glace ! Quelle imprudence ! allons, montez, vous vous chaufferez un instant, et puis, vous partirez aussitôt. Vous entendez ! monsieur, je ne vous laisse pénétrer dans ma chambre qu'à cette condition.

— Je ne ferai que ce que vous voudrez, murmura timidement Léon en couvrant de baisers une main qu'on n'avait pas la force de lui arracher. Le voilà donc arrivé dans l'appartement conjugal.

Pendant ce temps, ou plutôt pendant ce contre-temps, que faisait le mari ? Il trottinait, trottinait sur la route de Comines, soufflant avec force dans ses doigts, sentant venir le froid aux pieds, et regrettant toujours plus son feu, sa femme et son lit, excellentes choses l'hiver ! Arrivé avec son guide à mi-chemin de Comines, il rencontra un autre envoyé du château qui venait au devant de lui pour le prévenir que sa présence y était inutile, l'enfant de M. le comte étant mort. A cette nouvelle, le docteur rebroussa chemin, sans trop de peine, doubla le pas de son cheval, et arriva bientôt à la porte de la ville. Moyennant quelques pièces de monnaie, le portier le lui ouvrit sans difficulté, comme cela se fait encore aujourd'hui. Je ne vois pas trop, pourtant, à quoi peuvent servir, en temps de paix, les portes d'une ville de guerre, si ce n'est

M. Caballero : Il faut que le gouvernement s'explique catégoriquement, et prouve par ses actes qu'il n'entend rétrograder ni à l'égard des principes constitutionnels, ni à l'égard des réformes. Ce n'est que de cette manière que la volonté nationale conservera son unité, pour continuer à faire des sacrifices, et secouer le joug de la tyrannie.

M. le ministre des finances : M. Caballero a fait allusion à des protocoles contraires à la liberté espagnole et aux droits de la reine... Il est constant qu'aucun des ministères antérieurs n'a fait aucune démarche qui puisse offenser l'auguste personne qui occupe le trône ni les monarches ses alliés, et que dans la secrétairerie d'état, il n'existe la moindre indication, d'aucune espèce de protocoles, qui puissent attaquer les droits de la reine. C'est avec cette arme, messieurs, qu'on a renversé tous les ministères depuis l'année 1834, et ; quoique je sois convaincu, que M. Caballero n'a eu aucune intention malveillante, cependant je dois faire observer que c'est ainsi que les ennemis de l'ordre ont procédé pour les perdre dans l'opinion publique.

On a aussi parlé de douceur, de mollesse dans le gouvernement ; n'a-t-on pas assez versé de sang espagnol depuis plusieurs années ? Est-ce qu'on voudrait le faire couler encore ? Telle n'est pas notre mission ?

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 22 JANVIER.

M. Geefs vient d'envoyer à l'exposition de la Société philanthropique le buste du roi en marbre. La commission a décidé que tous les objets exposés seront mis en loterie sans enchère. On ne peut qu'approuver cette mesure qui rendra le produit plus fructueux. 340 objets sont déjà placés. On a pris plus de mille billets jusqu'à présent.

— Le 3^e bataillon du 12^e régiment est arrivé du Luxembourg et a logé cette nuit à Ixelles. Il est parti ce matin pour Nieupoort par le chemin de fer.

— La commission instituée par arrêté royal du 6 septembre 1836, pour juger les mémoires sur les moyens de parvenir à une orthographe uniforme de la langue flamande, s'est réunie hier à l'hôtel du ministère de l'intérieur. Elle s'est constituée sous la présidence de M. J. F. Willems, et elle a nommé pour secrétaire-rapporteur M. Bormans, professeur à l'université de Liège. Le nombre des mémoires envoyés au concours paraît être assez considérable, et il est probable que la commission ne pourra faire connaître sa décision avant quelques mois d'ici.

— Un accident bien malheureux est arrivé dimanche soir au Cirque Loisset. Un soldat du 2^e de ligne, qui figurait dans la pantomime la *Mort des Grecs*, a été tué au moment où il montait à l'assaut. Le public s'est à peine aperçu de l'événement, plusieurs des militaires devant tous tomber pour être fidèles à leur rôle. Mais un des écuysers de la troupe ayant vu que le sang sortait d'une blessure faite à la tête du malheureux soldat, le prit dans ses bras et l'emporta derrière le théâtre. Deux médecins se trouvaient dans la salle, ils ont été aussitôt appelés, mais tous les secours devaient être désormais infructueux, le soldat était mort à l'instant où le coup l'avait frappé.

Le cadavre, gardé toute la nuit au cirque, a été transporté hier matin à l'hôpital St. Jean, où l'autopsie a été faite par M. le chirurgien en chef. On a reconnu dans le crâne la présence d'un bouton de baguette de fusil qui aura dû rester dans l'arme en la chargeant, et qui est entré dans la tête par derrière. L'officier d'armement du 2^e régiment se trouvait au cirque au moment de l'accident ; il a passé aussitôt l'inspection des armes dont les militaires sont autorisés à se servir dans les exercices, et toutes les baguettes ont été trouvées intactes.

Hier matin M. le procureur du roi, M. le général Buzen et M. le commissaire de police se sont rendus au cirque pour informer sur les causes de ce déplorable événement.

Bruxelles 22 janvier (trois heures). — Les affaires ont eu assez d'activité, il y a reprise marquée de confiance. Les fonds de l'Etat sans variation, 5 p. c. 104 3/8 A, 4 p. c. 93 3/4 P. Société Générale titres en nom fl. 800 A, certificats au porteur émission de Paris (700 A ; Société de Mutualité 1431 25 (113 1/8) A 1432 50 (113 1/4) P ; Société Civile 1057 50 (105 3/4) A ; Banque de Belgique continuée de faveur 1455 1460 (145 1/2 146) A, Actions Réunies 1047 50 (104 3/4) A 1048 75 (104 7/8)

à empêcher les maris que l'on croit absents de rentrer chez eux à tout heure de la nuit.

Tout à coup deux chevaux pénétrèrent dans la rue des Suaires et s'arrêtèrent de nouveau devant la maison du docteur. « Ciel ! c'est maître Jehan qui revient ! s'écria Adélaïde van Meir, en se dégageant avec force des bras qui l'entretenaient. Léon ! Léon ! Où te caches-tu ? Nous sommes perdus.

— Maître Jehan ? dit Léon tout étonné, tout assoupi, tout abasourdi. Il avait probablement oublié qu'il n'était là qu'en sa qualité d'usurpateur.

— Eh ! oui, sans doute, mon mari. N'as-tu pas entendu la porte qui s'est ouverte ? Le voilà qui monte. Ciel ! et poussez Léon sur l'escalier, elle lui dit à l'oreille : « On peut se cacher dans le grenier, vite, vite ! »

Par malheur tout ceci ne s'était pas fait assez lestement. Le mari avait cru entendre parler. Une affreuse pensée lui était venue, et un bruit de pas sourds qui retentissaient devant lui dans l'escalier supérieur avait achevé de confirmer ses soupçons.

Il passa devant la chambre de sa femme, ne s'y arrêta pas, et monta encore. Le même bruit sourd le précédait toujours. Une fois même, il vit distinctement un objet blanc frôler la muraille. Plus de doute, c'était un homme. A force de monter, de monter, celui qu'il poursuivait avait trouvé devant lui une porte entr'ouverte, et s'y était précipité. Cette porte donnait sur les toits de la maison. Le mari n'avait donc pu l'atteindre, ni le voir, et le suivre eût été trop dangereux maintenant.

Il resta là durant quelques minutes, froid et impassible en apparence, mais le cœur plein de rage, et se creusant la tête pour imaginer une vengeance proportionnée à la trahison. La jalousie est une affreuse conseillère. Il eut bientôt trouvé ce qu'il cherchait. Bien, très bien, se dit-il alors, le moyen est excellent, parfait. Notre galant est en chemise ;

P ; Banque Foncière anciennes et nouvelles obligations 1007 50 (100 3/4) A ; preneurs après la cote.

Les actions du Chemin de fer de Cologne restent toujours demandées à 485.

L'actif espagnol a été très ferme, on a traité passablement d'affaires au cours de 19 1/4.

Le temps s'étant radouci, l'huile a été assez offerte aux prix cotés; il s'est fait peu d'affaires.

Anvers, deux heures 3/4. — Par voie télégraphique. — Ardois 19 1/4 argent jusqu'au 25 courant.

LIEGE, LE 23 JANVIER.

La nature et la coïncidence des grandes catastrophes dont les principales villes de l'Europe viennent d'être le théâtre, ont inspiré, à quelques esprits observateurs et méditatifs, des réflexions mêlées de craintes qu'ils ne sont communiqués qu'en tremblant. Ne semble-t-il pas que les édifices, si vastes et si superbes, qui ont été dévorés par l'incendie, à Pétersbourg, à Londres, à Paris, à Bruxelles, à Gand, soient la représentation emblématique et matérielle du génie, du caractère et de mœurs des nations qui ont été visitées par le fléau ? La Russie, cette terre privilégiée du despotisme, a été frappée dans un des principaux monuments fondés par ses autocrates. L'Angleterre, cette gigantesque puissance commerciale, a vu disparaître de son sol un des grands établissements érigés au commerce. La France, dont la civilisation intellectuelle et morale se résume dans Paris, la capitale des arts et des plaisirs, a perdu un de ses plus riches ornements : le Théâtre Italien. Enfin, la Belgique industrielle et religieuse a été atteinte dans ses vastes fabriques et ses splendides églises. Quel est le sens de ces mystérieux avertissements du ciel ? Nous présentons ils, dans le monde politique, commercial, artistique, industriel et religieux, quelque révolution immense, dont ces incendies ne sont que les avant-coureurs ? L'avenir est-il chargé d'orages ? La foudre aurait-elle déjà éclaté et purifié l'atmosphère européenne, et nous serait-il permis de nous livrer, sans crainte, aux espérances d'une belle et riche moisson de liberté, de gloire et de bonheur ? Questions graves et solennelles qui se dressent naturellement devant nous au moment où nous semblons toucher, de toutes parts, à une rénovation sociale dont nul ne saurait signaler la tendance réelle ni prévoir encore les vastes conséquences.

LES WAGGONS SERONT COUVETS.

M. le ministre des travaux publics n'avait pas cru pouvoir accueillir d'abord les réclamations des organes de la presse qui demandaient que l'on fit couvrir les wagons pendant l'hiver. Il avait fait insérer, dans le *Moniteur*, une réponse que nous avons reproduite, dans votre numéro d'avant hier. Selon M. le ministre, couvrir les wagons, c'est-à-dire supprimer la différence essentielle qui existe entre cette espèce de voitures et les chars à-bancs; cette assimilation aurait eu pour résultat d'amener une réduction du tarif, c'est-à-dire un changement de système; car les chars à-bancs auraient été immédiatement abandonnés. En admettant que ces observations eussent été justes, aurait-il donc fallu que l'intérêt du fies, qui était le seul sur lequel s'appuyait M. le ministre, l'eût emporté sur les considérations d'humanité que l'on avait fait valoir ? Les prix des chars à-bancs, avait répondu M. le ministre, ne sont pas tels que ces places puissent considérées comme inaccessibles aux classes inférieures de la société. Cette assertion nous paraît très hasardée. Le prix d'une place sur les chars à-bancs est de 2 fr. 50 centimes, de Tirlemont à Bruxelles; il en coûte autant pour se rendre de Bruxelles à Gand; or les ressources de l'ouvrier, de l'artisan, du campagnard de tous ceux enfin qui forment la population habituelle des wagons, leur permettent-elles de payer un prix aussi élevé ? Non sans doute. On avait craint de dépopuler le chemin de fer en abaissant trop le tarif, parce qu'alors il serait devenu une charge pour le trésor public. Mais l'abaissement d'un tarif n'a-t-il pas toujours pour résultat aux augmentations de recettes ? D'un autre côté, est-il quelque chose qui soit

plus propre à dépopuler le chemin de fer, que d'en interdire l'accès au peuple, pendant la plus grande partie de l'hiver, ou de laisser le peuple exposé à toutes les intempéries de la mauvaise saison, sur des voitures découvertes ? De graves accidents sont déjà arrivés; des femmes, des enfants, ont été descendus des wagons, à moitié gelés; des cas semblables peuvent se représenter; l'hiver n'est pas encore fini; tout nous présage au contraire qu'il durera longtemps encore. Il nous semble que, dans ces circonstances, dût le fisc recevoir quelque atteinte par suite de l'introduction du changement qui est sollicité par tout le monde, mieux vaudrait que ce fût lui qui souffrirait que le peuple. C'est aussi la ce que M. le ministre des travaux publics a compris à la fin. Les wagons seront couverts à l'avenir, pendant la mauvaise saison, et le prix des places ne sera pas augmenté. Nous félicitons M. Nothomb d'avoir pris, quoiqu'un peu tardivement, cette mesure, qui lui vaudra un nouveau témoignage de la reconnaissance publique. L'adoption du changement momentané que l'on a sollicité ne fera pas sensiblement baisser les recettes et ne constituera point l'état dans un déficit considérable. Le service des chars à-bancs sera suspendu pour deux mois peut-être. Mais l'augmentation du chiffre des voyageurs qui prendront les wagons compensera, en grande partie, les pertes qui résulteront de l'abandon momentané des chars à-bancs.

Depuis quelque temps, le *Courrier Belge* a adopté, à l'égard de tout ce que publie le *Politique*, un singulier système d'appréciation. Selon lui, le *Politique* a deux rédacteurs; l'un, homme d'esprit, de talent et de savoir; l'autre, complètement dénué de sens commun, sot, et même peu consciencieux. Tous les articles qui ne sont pas contraires aux opinions du *Courrier* proviennent de la plume du bon rédacteur; tous ceux qui y sont contraires ont été écrits par l'autre. Cette tactique, employée par le *Courrier* pour nous forcer à signer nos écrits, est d'autant plus ridicule que tous les articles attribués, jusqu'aujourd'hui, par le *Courrier*, à deux rédacteurs différents, sont l'œuvre d'un seul et même écrivain. Que le public apprécie maintenant la valeur des jugemens du *Courrier* sur le mérite de ses confrères, et la bonne foi qui préside habituellement à sa polémique. Vous verrez, après cela, que le *Courrier* dira que nous avons un lobe du cerveau parfaitement intact et l'autre grièvement entamé. Il ne nous restera donc plus qu'à prier le rédacteur en chef de ce journal, qui a inventé tant de choses, de nous expliquer ce phénomène, et de trouver un moyen de faire cesser cet état anormal. Nous craignons cependant que, s'il parvient à le découvrir, il ne le garde exclusivement pour lui.

La commission administrative de la caisse de Prévoyance des Mines, fait distribuer en ce moment par les soins de MM. les ingénieurs des mines Wellekens et Germaert, une somme de cinq mille francs, à titre de secours, aux veuves indigentes dont les maris ont péri dans les exploitations de la province de Liège.

M. le major Motté, commandant le 3me. bataillon du 9e de ligne, en garnison à Huy, vient d'informer l'administration communale que MM. les officiers, sous-officiers et soldats sous ses ordres, ont spontanément abandonné, pour venir au secours de la classe indigente de cette ville, une demi-journée de solde, s'élevant à la somme de fr. 156 70.

Le conseil communal est saisi d'une question qui touche aux intérêts les plus graves du Mont de Piété.

La dotation de cet établissement fixée par un arrêté royal de 1817 a été faite par les hospices et le bureau de bienfaisance.

Le Mont a remboursé une partie de ce que l'un et l'autre de ces établissements y ont déposé.

Aujourd'hui les fonds qui lui restent ne suffisent pas à ses opérations.

Il s'agit de savoir si les hospices et le bureau de bienfaisance sont obligés de compléter la dotation, ou s'il faut appliquer l'arrêté de 1826, qui porte, art. 15 :

- Les capitaux se composent :
- 1. Des fonds appartenant au Mont de Piété en propre ou qui lui adviennent;
- 2. Des cautionnements de ses employés et agents;

vous voilà froide et glacée ! Il est vrai (et ces mots furent dits avec une intention qu'il était impossible de ne pas remarquer), il est vrai que la nuit est horriblement froide. J'en sais quelque chose, et ceux qui l'auront passée dans la rue ou sur les toits des maisons, mendians ou galans, n'importe, le sauront aussi demain. Il gèle à pierre fendre, et si j'ai jamais quel qu'un, je ne voudrais pas, pour son bien, qu'il eût passé la nuit à la belle étoile. Entendez plutôt comme la bise souffle.

— Ah! monsieur, monsieur, dit alors Mme. Adélaïde van Meir en prenant les mains de son mari et les embrassant avec ferveur. Ah! vous le laisseriez mourir ainsi, mourir de froid ? grâce, grâce pour lui ! Ce n'est pas lui qui est coupable, c'est moi, monsieur, c'est moi seule. Que voulez-vous que fasse un jeune homme ? une femme l'aime, le captive, le séduit, et il se laisse captiver et séduire. Vous voyez donc bien qu'il est innocent et que ce n'est pas lui qu'il faut punir. Mourir de froid ! ah! pitié, pardon pour lui. Pardon, monsieur, pardon !

A chacune de ces paroles de douleur et d'effroi, maître Jehan avait peine à réprimer la joie de son cœur. Cependant, fidèle au rôle qu'il s'était tracé, il feignit de ne pas comprendre, et rapprochant toujours de sa femme il reprit du son de voix le plus affectueux. « Mais en vérité, ma chère amie, je ne comprends pas votre frayeur ! Pourquoi donc tant d'alarmes ! N'êtes-vous pas ma femme chérie, adorée, et n'avez-vous pas juré de nous aimer toujours ? Vraiment, vous vous effrayez sans aucune raison, et vous me repoussez comme si on m'avait ravi votre amour, Adélaïde !...

— Assez ! assez ! Vous êtes un homme sans cœur. Quand je vous dis qu'il n'est pas coupable, et que c'est moi seul qu'il faut punir.

— Coupable ! Mais qui, donc, madame, je vous prie ?

— Ah ! Léon, mon cher, mon adoré Léon ! dit Mme. Adélaïde Van Meir, en sanglotant comme une Madeleine et se tordant les bras de désespoir.

(Nous croyons savoir qu'ils les ont fournis en immeubles.)
3. Des cautionnements des employés de la ville et des institutions publiques que l'administration locale à ce autorisé fait verser dans la caisse du Mont de Piété.

GARDE CIVIQUE. — Elections.

Premier bataillon de la Ame. légion.

Ont été nommés :
Major. — M. de Lébidard.
Médecin. — M. Vaust, Théodore.
Médecin adjoint. — M. Defooz, Charles.
Adjudant sous officier instructeur. — M. Hasertz.
Adjudant sous officier porte drapeau. — M. Philippe, François.

Deuxième bataillon.

Major. — M. Neuville.
Médecin. — M. Vottem.
Médecin adjoint. — M. Fraikin.
Adjudant sous officier instructeur. — M. Lepiemme.
Adjudant sous officier porte drapeau. — M. Massart, Louis.

L'ALCIDE FRANÇAIS.

M. Triat a donné hier, à notre théâtre, une première représentation de ses exercices gymnastiques, devant un public malheureusement trop peu nombreux. Il a parfaitement soutenu la réputation qui l'a précédé chez nous. Nous n'avons vu hier qu'une esquisse de ses tours de force et d'adresse, et déjà il a étonné; que sera ce donc lorsqu'il se livrera à ses autres exercices, si nombreux, en suivant une progression ascendante de difficultés et d'adresse !

Tous les *Alcides* que nous avons vus jusqu'ici, marchaient servilement sur les traces de leurs prédécesseurs; il n'en est pas de même de M. Triat : la plupart de ses exercices sont entièrement nouveaux; il y a fait preuve d'une force et d'une souplesse telles que tout ce que ses exercices ont d'effrayant, disparaît pour ne laisser de place qu'à un sentiment de surprise porté au plus haut degré.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des exercices gymnastiques de M. Triat; mais nous le signalerons encore comme un artiste très distingué sous le rapport des poses académiques. Il possède à un degré éminent la science des attitudes; il faut le voir représenter tour à tour Milton de Crotona, l'Hercule Farnèse, le Gladiateur expirant, l'Emouleur, etc., pour se faire une idée de la noblesse, de l'énergie, de la grâce qu'il sait y déployer.

M. Triat, homme déjà si remarquable dans le genre qu'il a adopté, n'a que 23 ans; il est très bien secondé par un autre jeune homme, M. Victor, âgé de 21 ans, son élève, qui promet de rivaliser bientôt avec son maître.

La seconde représentation des exercices de M. Triat, aura lieu demain, et nous espérons que cette fois un public nombreux viendra lui payer le tribut d'applaudissemens qu'il mérite.

Tilleur, le 21 janvier.

MM. les Rédacteurs du POLITIQUE.

Ce serait avec justice que l'on taxerait les habitans de Tilleur d'ingratitude, s'ils ne rendaient un hommage public, à la douce et prévoyante philanthropie de leur bourgmestre. Dès le premier instant où le froid a sévi avec quelque rigueur, M. Frédéric Braconnier a fait distribuer aux pauvres de Tilleur, du charbon de sa houillère *Hortoz*, située sur le territoire de Saint-Nicolas. Peu de jours après, il a fait faire une seconde distribution. Ces deux qui se sont élevés à plus de dix mille kilogrammes de combustible, ont été du plus grand secours, dans une localité qui compte à peine cinq cents habitans et dont le bureau de bienfaisance n'a que des ressources extrêmement minimes. Veuillez accorder une place dans les colonnes de votre estimable journal à cette lettre, faible témoignage de reconnaissance envers un magistrat justement honoré, qui a habitué ses administrés à de fréquents actes de bienfaisance qu'il exerce toujours avec équité et modestie. Et ce n'est pas dans la seule commune de Tilleur, car j'apprends, à l'instant même où je vous écris, que M. Braconnier vient d'envoyer pour la seconde fois, au directeur de la houillère de la *Grande Bacnure*, un bon de dix voitures de chauffage, à distribuer aux pauvres de la paroisse Ste-Foi, lez-Liège.

Agrées, etc. Un habitant de Tilleur.

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Demain mercredi, 24 janvier, la 1re. représentation du 6me. mois d'abonnement. Le *PRE AUX CLERCS*, opéra comique en 3 actes. — La seconde séance des exercices de M. Triat, Grand Alcide Français, professeur de Gymnastique.

Incessamment au bénéfice des pauvres, la seconde représentation de *Gustave*, grand opéra.

Au premier jour la 1re. représentation de *PIERRE LE ROUGE*, drame vaudeville en 3 actes.

Le mardi, 6 février, irrévocablement la *GRANDE SOIRÉE NAPOLITAINE*, composée de concert, scènes comiques, proverbes, tombola et bal. La souscription est ouverte tous les jours, de 10 à une heure, au bureau de location. Le prix est de 5 frs par personne à toute place. Chaque souscripteur recevra 2 coupons de la Tombola. Le billet pris au bureau est également de 5 frs. et pour les loges, 6 frs., et n'aura droit qu'à un seul coupon. — Les lots de la tombola, au nombre de 12, seront exposés au foyer du public, jusqu'au dimanche 4 février. La souscription sera fermée lundi 29 janvier.

MM. les titulaires qui désireraient conserver leurs loges, sont priés de faire retirer leurs coupons lundi 29, avant 11 heures.

— Léon d'Issegheem ! s'écria le docteur avec un éclat de voix terrible ; mais il se radoucit aussitôt et il reprit sur le ton de la plaisanterie : « Léon d'Issegheem, vraiment ? Ce petit jeune homme de votre pays qui vient vous voir quelquefois ? Il est vrai qu'il est un peu frêle, un peu délicat pour passer une nuit comme vous dites, et si cela est, vous ne feriez pas mal, en effet, de prier pour le repos de son âme. Je crois que j'ai brûlé ses habits, et, réellement; il fait un froid à tuer deux hommes comme lui.

Nous ne nous appesantirons pas davantage sur cette affreuse scène. Il suffira de savoir qu'elle se prolongea jusqu'au jour, et que Mme. Adélaïde van Meir ne parvint pas à fléchir son mari. Larmes, imprécations, prières, rien ne le toucha, rien ne l'émut, et sa vengeance s'accomplit en tous points.

Le lendemain matin, on trouva dans la rue des Suaires, à trente pas environ de la maison qu'habitait le docteur, le cadavre horriblement maltraité et tout défiguré d'un jeune homme aux formes délicates, aux cheveux blonds : c'était celui de Léon. Il paraît qu'après s'être cramponné pendant quelque temps aux cheminées et aux pignons des maisons, le froid l'avait saisi peu à peu, et qu'il avait roulé des toits dans la rue, au moment où toute la chaleur vitale l'avait abandonné.

La chronique manuscrite à laquelle est empruntée l'histoire qu'on vient de lire, ne dit pas si le docteur Jehan van Meir fut inquiet par suite de la mort violente et mystérieuse d'un jeune homme avec lequel on savait qu'il entretenait des relations d'amitié. Elle ne dit pas davantage si Mme. Adélaïde van Meir mourut jeune, et de quelle maladie, ce qui est vraiment dommage. On croira là-dessus ce qu'on voudra, et en même temps chaque lecteur pourra tirer de cette histoire telle moralité qu'il lui plaira. Il y en a plusieurs, comme on voit; elles sont même fort claires, et il est parfaitement inutile de les indiquer ici. (Jour. de Paris.)

nous aurons de ses nouvelles demain matin. Cela dit, il barricada fortement la porte par laquelle Léon avait disparu, et descendit tranquillement dans la chambre de sa femme.

Il la trouva presque mourante et renversée sur son lit, où elle étouffait à grand-peine les sanglots qui la suffoquaient, Mme. Van Meir s'attendait à une scène de violence, à être frappée, meurtrie, tuée peut-être, et cependant son mari ne se porta contre elle à aucun excès, ne lui adressa pas le moindre reproche; seulement il ne put retenir un mouvement de colère en voyant négligemment jetés sur une chaise des vêtements d'homme qu'il reconnut ne pas lui appartenir; mais il se calma bien vite, et toute trace de ressentiment disparut dès que ces vêtements, jetés au feu pêle-mêle et sans y avoir regardé, eurent été réduits en cendre. Cela fait, le docteur alla prendre sa place ordinaire à côté de sa femme.

La conversation s'engagea difficilement. Maître Jehan se montrait à la vérité, très affectueux et parlait d'un son de voix plus doux que de coutume; mais sa femme qui ne pouvait se méprendre à cette feinte douceur, n'osait lever les yeux sur lui et le repoussait le plus loin qu'elle pouvait. Cependant, maître Jehan disait en l'attirant doucement vers lui : « N'est-ce pas, ma chère belle femme, que nous serons heureux quand vous m'aurez donné un charmant réjouir de garçon ou bien une gentille et fluette damoiselle qui deviendra grande et belle comme sa mère ? Qui sait même ? Et si nous allions avoir pour réparer le temps perdu, tout à la fois damoiselle et garçon. Oh ! c'est alors que je vous aimerai, ma chère Adélaïde...

— Monsieur !... dit-elle en le repoussant et se débattant à ses embrassements. Elle se serait plutôt résignée à être frappée qu'à une tendresse si cruellement ironique et barbare. Monsieur, je vous prie... Et la voix expira sur ses lèvres.

Maître Jehan Reprit : « Pourquoi vous éloigner ainsi ? Mais comme

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 20 JANVIER. Naissances : 4 garçons, 0 filles. Décès : 3 filles, 3 hommes, 2 femmes; savoir : J. G. Gerkinet, âgé de 82 ans, cordonnier, faubourg St Léonard, veuf de E. Lem. — L. J. D. Meuse, âgé de 41 ans, brossier, rue d'Avroy, ép. en 2e. nocces de J. E. Groulard. — N. M. Dument, âgé de 25 ans, journalier, rue Matrognard, célib. — M. E. Radoux, âgé de 91 ans, ex-religieuse, rue Chaussée des Prez. — M. C. Colette, âgée de 21 ans, couturière, faubourg St Léonard.

ANNONCES.

HUITRES ANGLAISES et ANCHOIS ch. HARDY, rue du Stockis

HUITRES ANGLAISES, chez PARFONDRIY, derrière PHôtel de Ville.

On DEMANDE une SERVANTE au N. 778, rue Féronstrée.

A LOUER POUR LE 24 JUIN PROCHAIN.

UNE BELLE ET GRANDE MAISON,

Située sur la Batte, n. 1087, S'adresser les mercredi et vendredi après midi au n. 1086, même rue, 44

LUNDI 5 FÉVRIER 1838, à DIX HEURES,

on Vendra définitivement aux enchères, en l'étude du notaire PAQUE,

UNE MAISON

Avec Cour, assez spacieuse, située à Liège, rue d'Amay, N. 644, joignant à MM. Forgeur et Donnay. Aux conditions que l'on peut voir en l'étude dudit notaire, rue Souverain-Pont. 114

VENDREDI 16 FÉVRIER 1838, à DIX HEURES,

le Notaire PAQUE procédera, pardevant M. OPHOVEN, juge de paix, en son bureau rue Neuve, derrière le Palais, à la VENTE aux ENCHÈRES SANS AUCUNE RÉSERVE,

D'UNE MAISON

Avec Cour, Caves et Tannerie derrière, sise à Liège, rue des Tanneurs, N° 89, joignant à MM. Deveux et Sauvage. 115

AVIS AUX CULTIVATEURS.

ENGRAIS JAUFFRET

Que l'on peut faire en 12 jours, sans le secours des bestiaux et à peu de frais, importé en Belgique par M. Ch. BOUYET.

On souscrit, pour être autorisé à fabriquer de l'engrais Jauffret chez M. VARLET, rue Féronstrée, n° 570, à Liège, et chez les agens du breveté dans les communes de cet arrondissement. Des affiches apposées aux lieux ordinaires indiquent les noms de ces messieurs.

Le prix de la souscription est de 25 francs et un fr. 50 c. pour la méthode. Les deux premiers souscripteurs de chaque commune auront droit à 12 coupons chacun, qu'ils pourront céder au prix de deux francs le coupon, pourvu qu'ils aient souscrit avant le 10 février, époque à laquelle on commencera à délivrer les méthodes. 113

M^e DUSART

notaire à Liège, fait savoir que, le 1er. MARS prochain, à 11 heures, il sera VENDU aux enchères, en son étude, rue Féronstrée,

UNE BELLE ET GRANDE MAISON,

RUE SŒURS DE HASQUE, N° 280,

AYANT COURS, ÉCURIE, REMISE, GRANDE SERRE, etc.

On pourra la voir le 15 février et jours suivants. On peut l'acquérir avant le jour de la vente, si on le désire. S'adresser audit M^e DUSART, notaire. 9

BOUGIES DIAPHANES ET EN CIRE.

GILLON-NOSENT, rue du Pont d'Ile, n. 32, vient de recevoir d'une des meilleures fabriques, un nouvel envoi de BOUGIES DIAPHANES et en cire, pour table, voiture, etc.

VENTE

D'UNE

Belle Maison à Equipage.

LUNDI 5 FÉVRIER 1838, à 10 heures du matin il sera procédé, par le ministère du notaire LAMBINON, en son étude, sise place Derrière l'Hôtel de Ville, à Liège, à l'adjudication d'une belle et grande MAISON à porte cochère, située rue Agimont, à Liège, cotée 112, composée de vingt six pièces à feu, superbe salle, salon, deux cuisines, grande cour, écurie, remise, belles caves, souterrains, terrasse avec un grand jardin y contigu.

S'adresser audit M^e LAMBINON, dépositaire des titres. 2286

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCE CONTRE LES FAILLITES ET LES BANQUEROUTES, AU CAPITAL de 2,000,000 frs., DIVISÉS EN 4,000 ACTIONS DE 500 frs. CHACUNE.

Cette Société a pour but de prévenir les faillites dans ce royaume en assurant aux négocians le montant intégral de leurs factures, le paiement des billets à ordre aux époques fixes, les livraisons à faire à une maison de commerce pendant un trimestre, un semestre ou une année.

Les actionnaires ne versent d'abord que leurs parts proportionnelles dans les frais d'établissement de la Société, lesquels ne pourront excéder 20,000 frs., et conserveront par devers eux, le montant de leurs actions, jusqu'à ce que les besoins de la Société en nécessitent une partie; de sorte qu'il y a tout lieu d'espérer qu'ils retireront un grand bénéfice par la suite, sans déboursier aucun argent.

Cette Société sera régie par un administrateur dirigeant et par un conseil composé de dix membres choisis parmi les actionnaires en assemblée générale à la pluralité des suffrages. Afin d'éviter les grands frais qui, souvent, privent les actionnaires de la plus grande partie des bénéfices, l'administrateur jouira seul d'un traitement à fixer en assemblée générale, et les fonctions des membres de la commission permanente dureront une année et seront honorifiques seulement. Chaque année une autre commission sera nommée.

Au moyen de 3 p. c. versés dans la caisse de la Société, pour prix d'assurance du montant total d'une facture ou d'un billet, le négociant dormira en paix et sera à l'abri de tout événement, et la Société devra rembourser le montant de la somme assurée en cas de faillite ou de non paiement du billet aux époques fixées.

Comme déjà un grand nombre d'actions sont retenues, les personnes qui désirent s'associer à ce grand œuvre de philanthropie, qui rendra la tranquillité aux négocians et le commerce florissant, peuvent s'adresser franco pour obtenir des actions, au secrétariat de ladite Société, établi provisoirement à Liège, rue Chaussée des Prés, n° 362, jusqu'au 1er février prochain, époque à laquelle il sera donné connaissance à chaque actionnaire du jour fixé pour la réunion générale, dans laquelle il sera décidé si le bureau central sera établi à Bruxelles, à Anvers ou à Liège.

Le secrétaire est chargé de donner tous les renseignements qui seront demandés.

Les statuts de ce grand pacte social, le plus important de ceux qui existent jusqu'à ce jour, qui tend au bien général et à la conservation du commerce, sont déjà soumis à la sanction de Sa Majesté. 45.

Par EXPLOIT de l'huissier BORMANS, en date du vingt janvier 1800 trente huit, et à la requête de Anne Françoise Elisabeth Decoux, veuve d'Alexis Lavocat, rentière, tant en nom personnel que comme tutrice naturelle et légale d'Alexis Lavocat, son fils mineur; Frédéric Lavocat, sans profession; Félicie Lavocat, sans profession, domiciliés tous à Sepin, arrondissement de Rocroy, royaume de France; Fany Lavocat, sans profession, épouse de Jean Baptiste Baudelot, insp. cleur des eaux et forêts, et ce dernier lui-même, tous deux domiciliés à Sedan, département des Ardennes, même royaume; et Achille Lavocat, propriétaire sans profession, domicilié à Paris, et intéressés, pour lesquels domicile est élu chez M^e G. R. BERTRAND, avoué à Liège; il a été signifié à Ferdinand de Hamal, sans profession, demeurant ci-devant à Liège, et dont le domicile et résidence actuels sont inconnus: 1° par affiche à la porte de l'auditoire du tribunal civil de tre. instance séant à Liège, 2° et par le présent extrait insérée dans le journal.

Copie d'un jugement par défaut rendu au profit des requérans contre le notifié, Adolphe de Hamal, et les époux de Beedelèvre, par le tribunal susdit, en date du vingt décembre 1800 trente-sept, enregistré sur minute le huit et sur expédition le onze janvier suivant, lequel jugement condamne les défendeurs susnommés, chacun dans la proportion héritière dans les successions de Ferdinand François de Hamal, et Marie Thérèse de Honu, son épouse, à payer aux requérans la somme de deux mille cinquante six francs quarante centimes que ledit Ferdinand François comte de Hamal était redevable à feu Alexis Lavocat, en principal et intérêts inclus le huit décembre 1829, ensemble aux intérêts postérieurs et aux dépens liquidés à cent quatre vingt trois francs 90 centimes, non compris le coût et la signification du jugement.

Pour extrait conforme, BORMANS, huissier.

On DEMANDE des APPRENTIS; ils recevraient en entrant une rétribution. S'adresser au bureau de cette feuille.

DICTIONNAIRE relié, 1 75 USUEL ET PORTATIF DE LA LANGUE FRANCAISE, CONTENANT D'APRÈS L'ACADÉMIE

La définition et l'orthographe de 300,000 mots, les principes et les difficultés du langage; publié par la Société Nationale, à Paris. Se TROUVE AU BUREAU du POLITIQUE.

PASTILLES DE CALABRE

De Potard, pharmacien, rue St. Honoré, 271. — Elles sont recommandées par tous les médecins pour la guérison prompte des rhumes, catarrhes, asthmes, toux, enrrouemens, coqueluches, irritations de poitrine, d'intestins et des glaires, les seules qui facilitent l'expectoration et entretiennent la liberté du ventre. Dépôt à la pharmacie de M. Leboutte-De-camps, à Liège. 89

BOURSES.

Table with 3 columns: Paris, Le 20 Janvier. Items include Cinq pour cent, Trois pour cent, Act. de la B. de Fr., Napl. Cert. Falc., Esp. Ardoin 1834, Esp. D. diff. s. int., Dt. pas. s. int., Belgiq. Empr. 1832, Banque de Belg.

Table with 3 columns: Londres, Le 19 Janvier. Items include 5 p. consolidés, Bel. em. 1832 C. D., Holl. Dette active, Portugais, 5 p. c., Id. 3 p. c., Espagne. Cortés, Différées, Passives, Russie, Brésil. Empr. 1834.

Table with 3 columns: Amsterdam, Le 20 Janvier. Items include Holl. Dette active, Dito 2 1/2, Ditérée, Billet de change, Syndic. d'amort., 3 1/2, Soc. de comm. P. B. nouvelle, Russie, H. et C. 5, 1829, 5, Inscr. au gr. livre, Certif. à Amst., Pologne. L. n. 3000, Lots de 100 f., Espagne. E. Ard., Dito gr. d., Dette différ. anc., nouv., passive, Autriche. Métal. 5.

Table with 3 columns: Anvers, Le 22 Janvier. Items include ANVERS. Det. activ., Det. différ., Empr. de 48 mill., Holl. Dette active, Rente remboursab., AUTRICHE. Métall., Lots de fl. 100., de fl. 250., de fl. 500., Potoc. Lots fl. 300., n. 1000, BRÉSIL. E. à l. 1831, ESPAG. Empr. 1831, D. diff. 1834, Dit. p. 1834, Dette différ., ANVERS. Cert. Falc., ANVERS. Lev. 1832, à Am. 1834.

Table with 3 columns: CHANGES. Items include Amst., c. jours, Rotterdam, Idem., Paris, Idem., 2 mois, Lond. p' Estr. c., 2 mois, Francfort, es. js, 3 mois, Bruxelles et Gand.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 22 JANVIER 1838. On a fait peu d'affaires aujourd'hui. L'actif espagnol, ouvert 49 3/8 et reste argent au comptant. Primes fin courant 49 1/2 dont 14 0/0 cours. Actions de la Banq. Com. d'Anvers ouvert 104 3/4 et res. e. 104 7/8 argent au comptant. Brésiliens 72 3/8 0/0 argent.

Table with 3 columns: BRUXELLES, LE 22 JANVIER. FONDS BELGES ET ÉTRANGERS. Items include Dette activ 2 1/2, Emp. Rotsch., Fin. cour., 1836, 100, E. de la ville 1832, HOLL. Dette active, Rente domaniale, AUTRICHE. Métall., NAPLES. Falconnet, ESPAG. Dette act., Fin. cour., pr. 1 m. d. l., différée 1830, dette passive, PORT. Bona Maria, BRÉSIL 1824, ROME 1831, CHANGES, AMST. ct. jours, Lond. ct. jours, PARIS. ct. jours, ACTIONS INDUSTRIELLES, Soci. Gén. en fl., ém. de Par., Société de Com., Banque de Belg., S. Samb. et O., Haut Fourneaux, Charbon Flénu, Banque Foncière, Ch. H. et W., Ch. Sclessin, Entrep. Industr., Ch. Lev. du Fl., S. d'Ougrée, S. Sara Louch, Che de fer., S. de Venues, Bat. à V. Anv., S. St. Léona, S. Chatelet, S. Verrieres, Ecl. gaz. rés., S. Raffinerie, Verr. Charl., Expl. l'Espér., Des Brasseries, Librairie H., Typogr. W., Fabr. Tapis., Fabr. de fer., Mutual. ind., C. de Bruges, H. F. Monc., Libr. Meline, S. act. réun., S. de Fleu., Ebénisterie., Librairie Sc., Fab. Pianos., H. F. Borin., Hoyoux., Fabr. de pap., Lits de fer., CHEMINS DE FER, De Par. à St Ger., à V. r. d., riv. g., De Muhl. à Th., Cologne., 1085, Luxembourg.

VIENNE, LE 13 JANVIER. Métalliques, 406 1/6. — Actions de la Banque, 1384 1/2.

PLACE D'ANVERS, LE 22 JANVIER. Café. — Les transactions citées aujourd'hui se composent de 200 balles Havane blanche à 28 1/2, 100 balles dito à 28 c., 200 balles Brésil à 26 1/4 c., et environ 220 balles Batavia de 30 à 31 c. Coton. — On a traité aujourd'hui 50 balles Madras bon courant à 30 c. On a traité aussi samedi le soldé du chargement du navire Tiber, arrivé récemment, soit 161 balles Georgie nouveau, bonne à belle marchandise, à 47 c. Cette vente est comprise dans notre revue de la semaine. Riz. — Les riz sont en général très fermement tenus et demandés. Il s'est traité environ 50 barriques Caroline, dans les prix de f. 13 5/8 à 13 3/4 pour le surané et de f. 14 5/8 à 14 3/4 pour le nouveau. Rien de marquant à signaler dans les autres articles.

MARCHÉ DE LIEGE DU 22 JANVIER 1838. Froment, Phœcolitre, 15 79, Seigle, 12 16

Imprimerie de J.-Bte. NOSSERT, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.